

Paris, le 21 septembre 2021

Vivendi confirme la parité de distribution 1 pour 1 des titres UMG

Comme prévu, les titres Universal Music Group N.V. (UMG) ont commencé à être négociés sur le marché réglementé d'Euronext Amsterdam aujourd'hui.

Compte tenu de leur cours de bourse d'ouverture de 25,25 euros, Vivendi confirme que la distribution en nature des actions UMG aux actionnaires de Vivendi se fera comme prévu sur la base d'une action UMG pour chaque action Vivendi éligible.

Le détachement de la distribution en nature a lieu aujourd'hui. La mise en paiement interviendra le 23 septembre.

Le nombre total d'actions UMG distribuées représente 59,87 % du capital d'UMG. A l'issue de cette opération, Vivendi détient 10,13 % du capital d'UMG.

La valeur totale de la distribution en nature se ventile de la manière suivante :

- Un dividende exceptionnel en nature de 5 312 millions d'euros (4,89 euros par action Vivendi) payé sur les réserves existantes, approuvé par les actionnaires de Vivendi le 22 juin 2021 ;
- Un acompte sur dividende en nature de 22 098 millions d'euros (20,36 euros par action Vivendi) payé au regard du bilan intermédiaire au 30 juin 2021, sur décision du Directoire de Vivendi du 14 septembre 2021.

Pour toute information concernant le traitement fiscal de la distribution en nature, les actionnaires sont invités à se reporter au *Rapport sur le dividende exceptionnel en nature et sur l'acompte sur dividende exceptionnel en nature* disponible sur le site Internet de Vivendi (https://www.vivendi.com/wp-content/uploads/2021/05/20210512_VIV_Rapport-sur-le-dividende-exceptionnel-en-nature-et-sur-lacompte-sur-dividende-exceptionnel-en-nature.pdf).

Le prospectus relatif à l'admission aux négociations et à la cotation des titres UMG sur le marché réglementé d'Euronext Amsterdam a été approuvé par l'Autorité des marchés financiers néerlandaise (*Stichting Autoriteit Financiële Markten*) le 14 septembre 2021 et est disponible sur les sites Internet de Vivendi (www.vivendi.com/actionnaires-investisseurs/operations-financieres/) et d'UMG (<https://investors.universalmusic.com>).

Les investisseurs potentiellement intéressés par UMG sont invités à consulter le prospectus avant toute décision d'investissement afin de bien comprendre les risques et avantages potentiels d'un investissement dans des titres UMG. L'attention des investisseurs est attirée en particulier sur les facteurs de risques liés à UMG décrits dans la partie 1 du prospectus.

A propos de Vivendi

Depuis 2014, Vivendi construit un leader mondial dans les médias, les contenus et la communication. Le Groupe détient des actifs de premier plan et fortement complémentaires dans la télévision et le cinéma (Groupe Canal+), la communication (Havas Group), l'édition (Editis), la presse magazine (Prisma Media), les jeux vidéo (Gameloft), le spectacle vivant et la billetterie (Vivendi Village). Le Groupe possède également une plateforme digitale mondiale de distribution de contenus (Dailymotion). Les différentes entités de Vivendi travaillent pleinement ensemble, évoluant au sein d'un groupe industriel intégré créant ainsi davantage de valeur. Engagé en matière environnementale, Vivendi a pour objectif d'atteindre la neutralité carbone dès 2025. Par ailleurs, il contribue à construire des sociétés plus ouvertes, inclusives et responsables en soutenant une création plurielle et inventive, en favorisant un accès plus large à la culture, à l'éducation et à ses métiers, et en renforçant la sensibilisation aux enjeux et opportunités du XXIe siècle. www.vivendi.com